

22.01.2013 - 16:30 Uhr

L'allianz q soutient une amélioration de la compensation des risques

Bâle (ots) -

Le 21 janvier 2013, la CSSS du Conseil des États a délibéré des deux initiatives parlementaires «Introduction rapide d'un système efficace de compensation des risques» (PRD) et «Compensation des risques» (PS). Par la révision de la LAMal sur les soins intégrés (Managed Care), rejetée par les électeurs lors du référendum de juin 2012, le Conseil fédéral voulait affiner la compensation des risques à l'aide d'indicateurs de morbidité supplémentaires. Le projet ayant échoué, plusieurs initiatives parlementaires ont été lancées afin d'améliorer la compensation des risques. L'«allianz q» (Alliance pour la qualité avant les coûts dans le système de santé) soutient ces efforts de compléter la compensation des risques par des indicateurs de morbidité appropriés.

En décembre 2011, le Conseil fédéral avait proposé de compléter à moyen terme la compensation des risques par l'indicateur des besoins en médicaments des assurés. Ce que l'on appelle les groupes de coûts pharmaceutiques renseignent sur les maladies des assurés et donc sur les coûts auxquels on peut s'attendre. Cet affinement de la compensation des risques entend réduire la chasse aux «bons risques» et inciter les caisses-maladie à accueillir les personnes atteintes de maladies chroniques.

Une vision globale de la compensation des risques favorise une prise en charge optimale et de haute qualité. Cette réforme représente donc une incitation importante et devrait renforcer une compétition fructueuse pour une bonne prise en charge, au bénéfice des patient-e-s.

Contact:

Willy Oggier
économiste de la santé
Tél.: 41/79/407'23'51

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020887/100731582> abgerufen werden.